

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 194

**Artikel:** Mémoires  
**Autor:** Verdat, Claude-Joseph  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285544>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29<sup>me</sup> année LE PAYS

### MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Les Prévôtois ne veulent pas laisser passer les Français armés sur leur territoire. Les Français disent bien qu'ils veulent aller à Montsevelier, ainsi que dans les villages de la Prévôté, on verra comme ils s'en tireront. Les Suisses promettent énergiquement de les soutenir, ainsi que l'abbaye de Bellelay et ses dépendances, comme Lajoux, les Genevez, un des Fornets, lesquels sont de la courtine de Bellelay et que les Suisses protègent.

Cependant le jour de la Pentecôte, vers les 9 heures du soir, presque tout le bataillon de la Drôme est parti d'ici avec du canon. On n'a su où ils étaient que le lendemain, on a appris qu'ils étaient à Lajoux, aux Genevez et aux environs. Ils n'ont pas traité plus amicalement ces villages que Glovelier et d'autres localités. Ah ! les pauvres gens, ça a été encore pire parce qu'il s'en est trouvé du bataillon du Doubs qui est à Saint-Ursanne et de Porrentruy. Ceux de Delémont sont de retour, je veux dire ceux du bataillon de la Drôme. Ils ont amené deux prêtres avec eux, un abbé de Porrentruy, fils d'Antoine le perruquier, l'autre c'est un Froté de Miécourt. Ils se sauvaient à cause du serment et plusieurs paysans des environs de Bellelay. Ces prêtres et ces paysans sont aux arrêts à De-

lémont. On a fait prêter serment à ces deux prêtres devant la municipalité. Les uns disent qu'ils l'ont fait avec restriction. Après quoi, on les a mis en liberté. Celui de Miécourt est rentré en Ajoie (\*), l'autre demeura un moment à Delémont. On croyait qu'il desservirait la paroisse. Il a dit la messe le lendemain, il pouvait le faire à cause du serment qu'il a prêté. On a écrit à Rome pour le relever de son intérêt (\*).

Quant aux assignats c'est la plus grande misère de vivre et de vendre quelque chose ; par exemple une denrée que les Français avaient qu'on vendait 10 sols en argent, ils le paient 15 sols en assignats, sans vous demander si vous êtes content ou non. Cependant si nos cabaretiers veulent acheter du vin en Alsace, ils doivent payer en argent, ou bien les vendeurs demandent un prix exorbitant en assignats. En Comté, à Belfort, les assignats de 5 livres ne valent que 40 à 45 sols. On n'amène plus rien aux marchés ni beurre, ni fromage, ni œufs, enfin rien. Les soldats ne trouvent rien

(\*) Les troupes l'ont reconduit de force dans sa cure, mais il réussit à s'échapper et se fit relever des censures encourues par le serment qu'on avait extorqué.

(\*) L'abbé Antoine sut tromper la surveillance dont il était l'objet de la part des patriotes, il se refugia en Suisse. En 1801, il fut premier curé de Beurnevésin. Il conserva, de l'épouvante qu'il avait ressentie lors de son arrestation et de son serment arraché, un tremblement nerveux qu'il conserva toute sa vie. Il mourut à Beurnevésin en 1833. Voici le serment qu'il fut obligé de prêter : " Je jure d'être fidèle à la nation, de maintenir de tout mon pouvoir la liberté et l'égalité, sans rien déroger à la liberté de mes opinions religieuses ni à l'exercice du culte que je professerai conformément à la faculté qui m'est accordée par l'arrêté du gouvernement ..

les missives, en petits paquets, pliés dans des rubans, dormaient du léthargique sommeil des choses oubliées. Toute cette gloire, toutes ces feuilles, écrites à la main ou imprimées, étaient là, les unes sur les autres, formant une couche épaisse. Elle aurait pu enfouir ses mains dans toutes ces fleurs de réthorique, mais elles lui faisaient l'effet de ces roses fanées, qui jonchent les allées après la floraison du rosier. Son nom seul était toujours écrit sur ces adresses, dans ces journaux, et elle aspirait, en se penchant sur cette litière de gloire éteinte, un souffle vieux, l'odeur mélancolique des papiers longtemps enfermés.

Alba la regardait, ayant peine à comprendre cette complète indifférence pour les triomphes passés. Là aussi, gisaient des couronnes à feuilles dorées et des photographies représentant la Boccellini, admirablement belle, dans les différents costumes de ses rôles principaux.

La jeune fille en saisit quelques-unes.

— Oh ! laissez-moi voir ces photographies ;

nulle part ! C'est bien fait ! Ils n'ont que leur pain de munition et leur viande et encore n'en ont-ils qu'à moitié. Aucun cabaret ne donne plus à manger. Il n'y a encore que quelques cabaretiers ici qui donnent du vin, mais rien avec ; de l'eau-de-vie qui était le plus fort de leur débit, il n'y a plus. Un marchand d'eau-de-vie en a amené, il l'a fait six livres de France en assignats, le pot, il y en a un qui en vend quelque peu, soit trois sols le petit verre. Le grain se paie 6 livres jusqu'ici, mais plus tard on le vendra 8 livres le pain en assignats.

Il est défendu de faire deux prix à qui que ce soit, il y a une punition de six ans de chaîne pour ceux qui refusent les assignats. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens gémissent de la tyrannie où nous sommes réduits. Les Français disent qu'ils font la guerre aux tyrans, aux despotes. Quel tyran, quel despote qui fut jamais plus acharné de sang, de carnage, de pillage, que ces Français ! Hélas ! on le voit, et on n'oserait le dire. Il faut tout souffrir en silence et leur faire belle mine. Si nous n'avions pas tant de mauvais sujets à Delémont, on ne serait pas tout à fait aussi mal, mais il y a qui rapportent tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait aux sales Français, et même qui les animent encore. Sans eux on n'aurait pas mis de gardes pour empêcher le monde d'aller à la messe à Courrendlin. Ce sont ceux de Delémont qui les animaient toujours contre les Pères Capucins. Quand ces religieux sont partis, on s'est de suite emparé de ce qu'ils ont laissé. Bron Germain, éperonneur, a acheté leur reste de vin, cinq ou six tines.

Quand on vidait le couvent, c'était un pillage. Ceux qui se sont trouvés là, mettaient dans leurs poches tout ce qui leur convenait. Après s'être saoulés comme des Bacchus, entre autres,

puis, lisons ce que l'on disait de vous, quand vous charmiez les foules.

Marie-Alice haussa les épaules.

— A quoi bon relire, Alba ?

Mme Hedger insista :

— Je le désire vivement.

Avec indifférence, elle prit une poignée d'articles élogieux. Alba se mit à lire à haute voix, très intéressée. Et à mesure qu'elle lisait, des souvenirs se levaient précis de toute cette prose ; mais ils ne remuaient même plus l'âme de Marie-Alice.

Elle ne comprenait plus les émotions oubliées. Tous ces articles louangeurs, tout cet encens ne pouvaient, de nouveau, insuffler la vie aux émotions d'antan, aux triomphes morts.

Elle secoua la tête.

— Ne lisez plus, ma chère petite. A quoi bon rappeler ce qui n'a été naguère qu'orgueil et vanité ? Dans ce temps-là, j'oubiais Dieu. et j'avais fait mon idole de l'enthousiasme des foules. Triste temps, Alba.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 93

—  
LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Maintenant, aidée d'Alba, elle posait, sur une table, le tiroir du secrétaire où dormaient des numéros de journaux, des articles de revue, des éloges de toutes sortes, prodigues autrefois, à la cantatrice, alors qu'un public palpitant écoutait et subissait le charme de la Boccellini. En ce temps-là, pas une feuille dans la Presse qui ne la célébrât. Que de lettres elle recevait, hommages d'admirateurs enthousiastes et inconnus. Et